Certificat

FR-APP-05.24.45297

TERMIK

(Siret : 52844916800020)
M. CHARLES
71 Allée Nicolas Copernic
Zone Marcerolles
26500 BOURG LES VALENCE

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 04 septembre 2024 au 04 septembre 2025

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 05/01/2024 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 05/01/2024 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 29 juin 2024 au 29 juin 2025

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 05/01/2024 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 05/01/2024 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

Numéro Qualibois : QB/42418

Forme juridique : SARL
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 26 juin 2024

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049

Qualibois est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 04 septembre 2026 pour Qualibois module Air, 29 juin 2026 pour Qualibois module Eau